AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-3-76163227

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86.22.75 - 86.24.35

ABONNEMENT ANNUEL 50,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

12 Mars 1976 - Bulletin Technique n° 60

TAVELURE DU POIRIER

Au cours de la dernière période froide qui vient de se terminer, la végétation des poiriers a peu évolué et le traitement appliqué à la suite de notre dernier bulletin doit pouvoir assurer une protection correcte jusqu'à la fin de la semaine, d'autant plus que les projections d'ascospores ne paraissent pas devoir être abondantes au cours de la prochaine pluie.

Nous recommandons donc **l'exécution d'un second traitement** dès le début de la semaine prochaine.

TAVELURE DU POMMIER

Le stade sensible C3 D est atteint dans de nombreuses situations et sur la majorité des variétés. Quelques rares projections d'ascospores sont possibles au cours des prochaines pluies.

En conséquence, effectuer le premier traitement dès réception du présent bulletin sur les variétés les plus avancées, en particulier Granny Smith. Dans les autres situations, intervenir au fur et à mesure que le stade sensible apparait.

OIDIUM DU POMMIER

La reprise d'activité du champignon débute dès le débourrement, à partir des bourgeons attaqués, dans lesquels le mycélium a passé l'hiver.

Dans les vergers atteints l'année dernière et pour les variétés sensibles à cette maladie, ajouter un fongicide actif contre l'oïdium à la bouillie destinée à combattre la tavelure.

Nous rappelons que les produits homologués ou en autorisation provisoire de vente pour lutter contre l'oïdium sont les suivants :

- bénomyl (Benlate) à 300 g/MA par hectare
- binapacryl (Ambox, Biarix) à 500 g/MA par hectare
- chinométhionate (Morestan) à 75 g/MA par hectare
- dinocap (Crotothane, Karathane, Sovicap) à 250 g/MA par hectare
- méthylthiophanate (Pelt 44) à 700 g/MA par hectare
- pyrazophos (Afugan) à 300 g/MA par hectare
- soufres micronisés mouillables à 6 kg/MA par hectare (maximum).

.../...

P149

Noter que le soufre mouillable est phytotoxique sur les variétés de pommiers du groupe des "red", et qu'il ne doit donc pas être utilisé sur ces variétés, même dans le cas de plantations mixtes Golden-Red.

DESHERBAGE DES VERGERS

Les levées de mauvaises herbes annuelles sont en cours depuis le début du mois. C'est le moment ou les herbicides utilisables en pré et post-levée sur jeunes plantules doivent être appliqués . Laisser passer la période pluvieuse actuelle et exécuter la pulvérisation herbicide sur sol humide, permettant une bonne fixation des produits résiduaires.

- Sur arbres fruitiers à pépins

On peut utiliser une des trois matières actives ou associations ci-dessous :

- atrazine (nombreuses spécialités), uniquement sur pommiers à la dose de 3.000 g/MA par hectare, dans des plantations d'au moins 4 ans. Ce produit peut être employé jusqu'au stade jeune plantule.

- diuron + huile (Sepidiol), à la dose de 10 litres de produit commercial par hectare sur pommiers et poiriers. Cette association est utilisable jusqu'au stade 5 cm des adventices, dans les plantations d'au moins 5 ans. Elle est active seulement sur les adventices annuelles.

- diuron + linuron + terbacile (Trisol), à la dose de 2.750 g de produit commercial par hectare en sol franc, cette dose pouvant être légèrement abaissée en terrain léger (2.500 g par ha) ou augmentée en sol lourd (3.500 g par ha). Cette association est efficace seulement sur les adventices annuelles, jusqu'au stade 5 cm, mais elle couvre une gamme plus étendue d'adventices que le diuron seul. A ne pas appliquer dans des plantations de moins de 2 ans.

- Vergers de pêchers

Seul, le bromacil, commercialisé sous le nom d'Hyvar X est actuellement utilisable dans les vergers de pêchers agés d'au moins 2 ans, à la dose de 2 kg de produit commercial par hectare, sur sol propre, en prélevée des adventices. Au cas où ces dernières sont au stade plantule, ajouter une huile paraffinique à la dose recommandée par le fabricant.

- Tous vergers

Les produits de contact tels que le dinosèbe sel d'ammonium (nombreuses spécialités) à la dose de 2.750 g/MA par hectare et le DNOC (nombreuses spécialités) à la dose de 5 kg/MA par hectare peuvent également être utilisés sur jeunes plantules pour éliminer le tapis d'annuelles déjà levées.

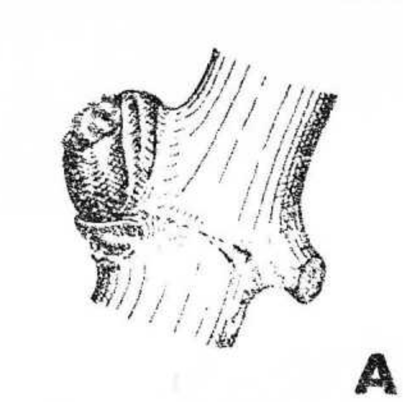
L'Ingénieur en Chef d'Agronomie et
l'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU - P. TISSE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET

Stades repères de la vigne

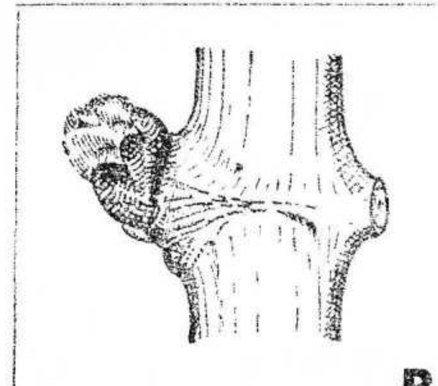
Dessins de M. BAGGIOLINI
Stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne



A

Bourgeon d'hiver

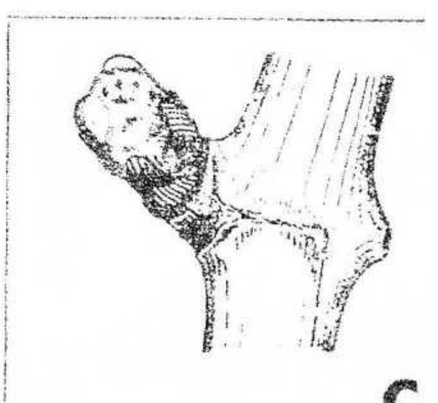
Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



B

Bourgeon dans le coton

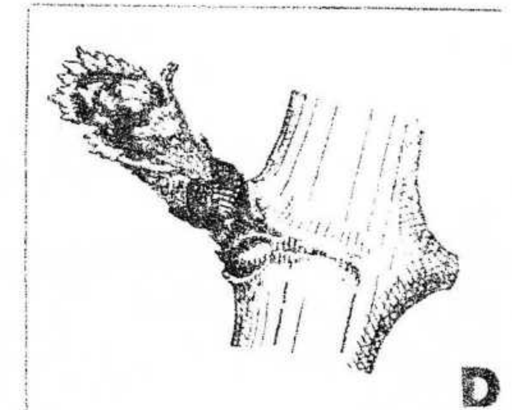
Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



C

Pointe verte

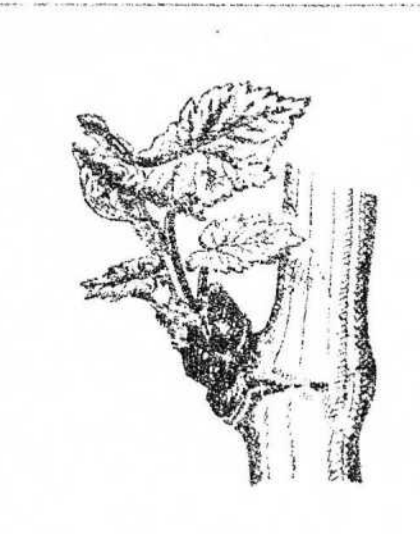
Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



D

Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



E

Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



F

Grappes visibles

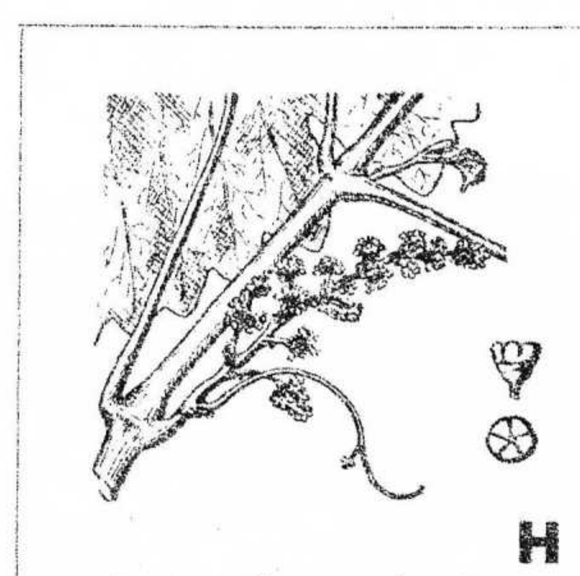
Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



G

Grappes séparées

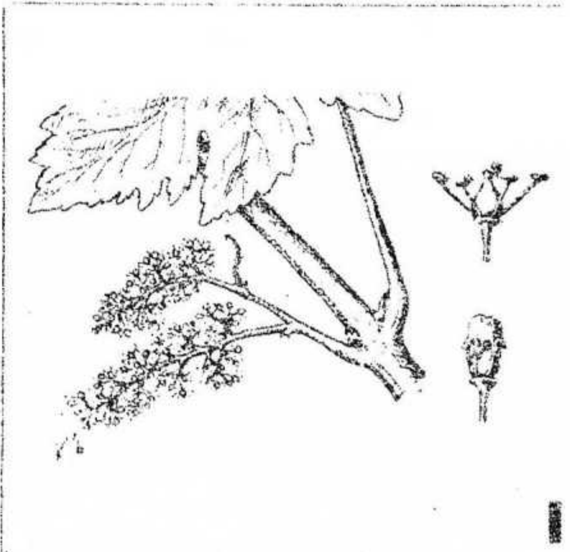
Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



H

Boutons floraux séparés

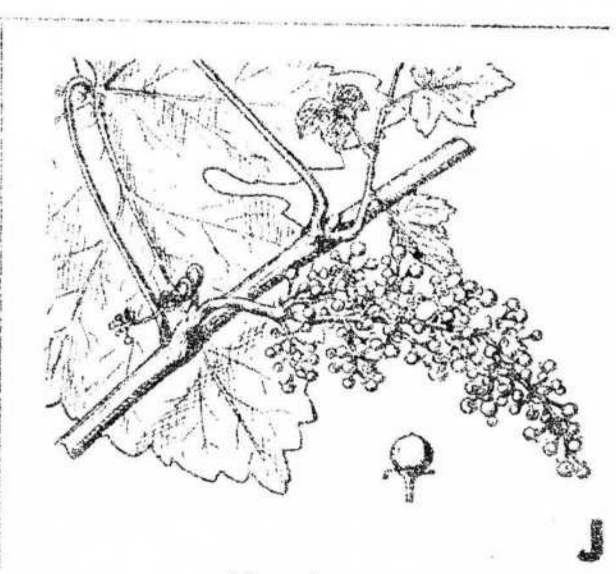
Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



I

Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



J

Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)

p 150